

À Hénanbihen, Denormandie tente de rassurer la filière porcine



Photo Julien Vaillant

En visite, vendredi, sur une exploitation porcine de la commune d'Hénanbihen (22), le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie a été interpellé par la présidente de la FDSEA, Fabienne Garel, et le président de la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor, Didier Lucas, sur la situation des éleveurs de porc. Soulignant « la souffrance » des exploitants, la première a notamment insisté « sur les charges énormes, sans que les prix ne suivent », tandis que le second a chiffré les pertes actuelles des éleveurs, entre 250 € et 600 € par truie. Écartant la solution d'aides directes de l'État dans l'immédiat, le ministre a rappelé qu'il considérait que la seule solution pérenne était « de répercuter les hausses des charges le long de la chaîne », avec les industriels et la grande distribution. « C'est pour cela que nous avons voulu que la loi Egalim 2 soit adoptée avant le début des négociations commerciales 2022. Ça se joue maintenant. Annoncer des aides de l'État au début de ces négociations, ce serait le moins bon service à vous rendre ».